



Peigne-de-Vénus • photos gauche : Mickaël Mady (CBN de Brest) et droite : Thomas Bousquet (CBN de Brest)

Peigne-de-Vénus

Scandix pecten veneris L. subsp. *pecten veneris*

Autres noms : Scandix peigne-de-Vénus, Aiguillette

Famille des **Apiacées (Composées)**

DESCRIPTION

Le Peigne-de-Vénus est une plante relativement petite pouvant atteindre une cinquantaine de centimètres. Ses tiges dressées sont striées, courtement pubescentes et ses feuilles finement divisées. Les fleurs rassemblées en ombelles sont de couleur blanche, petites et à pétales inégaux (pétales des fleurs du pourtour de l'ombelle plus grands). **Le fruit est très caractéristique, long de 3 à 6 cm et surmonté d'un très long bec qui peut atteindre jusqu'à 8 centimètres, faisant penser à une dent de peigne !**



Thomas Bousquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES : avec d'autres espèces de petite taille de la même famille, mais seulement avant la formation des fruits qui sont très caractéristiques.

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Plante annuelle (thérophyte) à germination hivernale qui fleurit entre **avril et juillet**.

ÉCOLOGIE

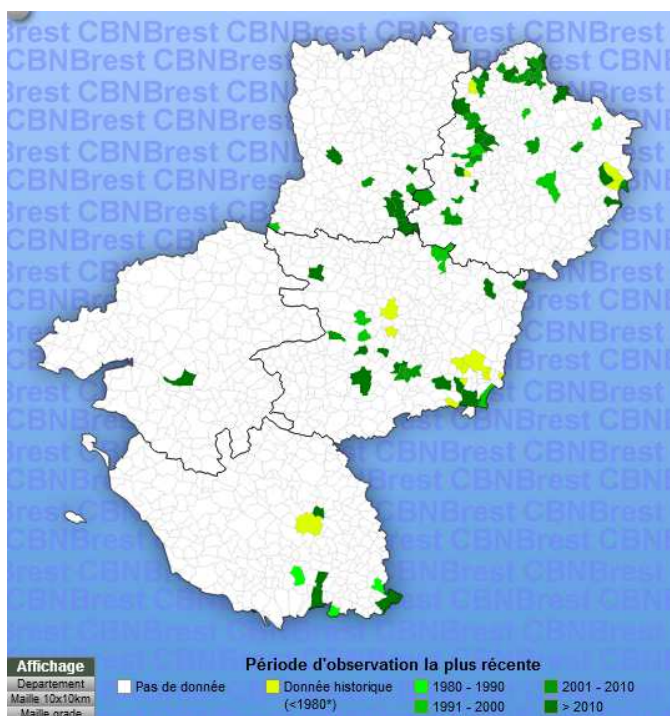
Le peigne de Vénus a une préférence pour les **sols limoneux et argileux chauds et filtrants** (plus ou moins riches en cailloux), plutôt riches en éléments nutritifs, secs l'été et le plus souvent calcaires. On le retrouve principalement dans les cultures et occasionnellement dans des friches. Cette plante possède la particularité d'être androdioïque c'est à dire qu'elle présente des pieds mâles ou des pieds hermaphrodites. **La pollinisation se fait par les insectes** et la dissémination des graines par les animaux, si celles-ci ne tombent pas directement au sol.

REPARTITION / MENACES

Originaire de méditerranée, le Peigne-de-Vénus est connu dans une grande partie de l'Europe et quasiment partout en France bien que rare en région siliceuse.

L'espèce qui est présente quasi exclusivement sur des sols calcaires a connu dans la région une régression très forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture. Elle était en effet indiquée au début du XX^e siècle comme très commune sur certaines parties du territoire (la Sarthe notamment), alors qu'elle est aujourd'hui devenue peu commune. A ce titre, elle est **évalué comme « quasi menacé » dans la Liste rouge régionale.**

Le peigne de Vénus est directement menacé par les modalités de cultures intensives : emploi d'herbicides, d'engrais et semis denses. Il se rencontre toutefois en d'assez nombreuses localités au sein de stations qui peuvent parfois atteindre plusieurs milliers d'individus.



Répartition du Peigne-de-vénus en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotopie éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr